



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.767**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-15806- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TIRÉ À SOUS ✓ EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : RENOUELEMENT D'ADHÉSIONS DE LA VILLE À L'ASSOCIATION DES VILLES  
ET RÉGION DE LA GRANDE EUROPE POUR LA CULTURE 'LES RENCONTRES' ET À LA  
FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE -  
PAIEMENT DES COTISATIONS - EXERCICE 2011**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sylvaine DI CARO, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Françoise TERME

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



07.05

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction de la Culture

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/07/11

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Patricia LARNAUDIE

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

**OBJET** : RENOUELEMENT D'ADHESIONS DE LA VILLE À L'ASSOCIATION DES VILLES ET RÉGION DE LA GRANDE EUROPE POUR LA CULTURE 'LES RENCONTRES' ET À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE - PAIEMENT DES COTISATIONS - EXERCICE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il est proposé aujourd'hui de renouveler l'adhésion entre la Ville et l'association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture ou "Les Rencontres" ainsi que l'adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC).

1. L'association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture "Les Rencontres", organisme plate-forme dédié aux acteurs culturels des territoires principalement européens, propose à ses adhérents des rencontres afin d'enrichir leurs réflexions et pratiques culturelles. L'objectif central, au-delà des rencontres thématiques, est de renforcer le rôle des collectivités territoriales dans le financement culturel et de créer une base juridique commune.

Les axes de développement de ce réseau professionnel portent sur :

- l'accès à un livre blanc sur les politiques culturelles des Collectivités Territoriales,
- l'organisation de sessions de formation à destination des directeurs des affaires culturelles,
- la coordination avec des organismes européens sous forme de partenariats thématiques comme par exemple la diversité culturelle entre les acteurs publics et privés,
- la création d'une agence de développement de projets de coopération artistiques et culturels.

En outre, cette association œuvrant dans le cadre d'une politique culturelle européenne, l'adhésion de la Ville paraît d'autant plus pertinente qu'Aix est partie prenante à "Marseille Provence 2013 - capitale européenne de la Culture".

2. La Fédération Nationale des Communes Territoriales pour la Culture (FNCC) a été créée en 1960. Devenue la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, elle rassemble aujourd'hui plus de 400 communes, groupements de communes, conseils généraux et conseils régionaux.

C'est un lieu de rencontre privilégié entre élus et professionnels de la culture permettant l'échange d'information, la confrontation des expériences, l'analyse en commun des problématiques sectorielles et l'élaboration de propositions dans tous les domaines de l'action culturelle locale.

Dès son origine, la Fédération a été l'élément moteur de l'essor des politiques culturelles des communes, comme elle a permis de situer l'importance du rôle de l'Etat dans l'éducation artistique et de déterminer les moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets municipaux.

La FNCC signe une convention annuelle avec le Ministre de la Culture depuis 1988 qui permet un dialogue suivi de l'Etat. Agréée organisme de formation des élus territoriaux depuis 1994, elle offre un calendrier de sessions de formations répondant aux besoins et souhaits des élus.

La FNCC continuera en 2011 à mener des réflexions approfondies sur des thèmes d'actualité tels le temps des Arts de la rue ou les financements publics de la culture.

Au vu de l'exposé, ci-dessus, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- - **RENOUVELER** l'adhésion de la Ville à l'association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture " les rencontres " ainsi qu' à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture ;
- - **AUTORISER** le paiement des cotisations prévues à cet effet pour chaque organisme, soit un montant de 720 euros dont 10 euros de frais bancaires pour l'Association des Villes et Régions de la Grande Europe pour la Culture " Les Rencontres ", et un montant de 1 100 euros pour la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture ;
- **DIRE** que ces dépenses seront imputées au chapitre 9233 6281 1773 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.767 - RENOUVELLEMENT D'ADHÉSIONS DE LA VILLE À L'ASSOCIATION  
DES VILLES ET RÉGION DE LA GRANDE EUROPE POUR LA CULTURE 'LES  
RENCONTRES' ET À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES POUR LA CULTURE - PAIEMENT DES COTISATIONS - EXERCICE  
2011**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 47</b>
<b>Présents</b>	<b>: 34</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 47</b>
<b>Pour</b>	<b>: 47</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**